poulinières affaiblies et refroidies par le manque d'alimens et l'allaitement; 3° à la fréquence de l'avortement produit par ces causes et par l'absence des soins indiqués pour les ânesses pleines et nourrices.

Néanmoins, et malgré un si mince succès relatif, a-t-on encore un immense avantage à élever des mules de préférence à des chevaux, car, 1° tandis que la mulasse réussit presque toujours et ne coûte aucune peine, les poulains, quoique bien soignés, sont souvent emportés par la gourme ou n'ont qu'une jeunesse souffrante et maladive, et sur cent à peine en échappe-t-il cinquante; 2° quand au bout de huit à dix mois, au plus, un mulet se vend aisément de 60 à 240 francs, difficilement parvient-on à vendre, au bout d'un an, un poulain de 40 à 80 francs, encore faut-il qu'il ait de la taille et des formes assez belles. Est-il défectueux ou malingre, on n'en trouve le plus souvent rien du tout. Il n'en est point ainsi d'une mule, qui se débite toujours, si pauvre, si mince qu'elle soit.

Le Languedoc, le Périgord, le bas Limousin, le Jura, l'Isère, l'Aveyron élèvent aussi quelques mules, mais de qualité et en nombre bien inférieurs. Enfin par toute la France, dans le midi surtout, il s'en fait quelques-unes; néanmoins, hors les pays ci-dessus désignés, ce n'est qu'une industrie accessoire.

Cette production devient d'autant plus précieuse aujourd'hui, que l'Espagne, abrutie par ses moines, déchirée par les dissensions civiles, semble avoir abandonné une spéculation pour elle jadis si avantageuse, et tire de nous maintenant les mules qu'elle nous vendait autrefois.

### § III. — Usage, utilité, avantages.

Les mules et les mulets sont susceptibles d'être appliqués aux mêmes usages que les chevaux; comme eux on peut les employer soit à porter l'homme, soit à recevoir la charge, soit à traîner la voiture, la charrue, etc.; seulement il s'agit de choisir pour chaque travail l'animal qui lui est propre.

Les mulets qui conviennent au bât, à la charrette, à la charrue, etc., sont ceux dont l'encolure est courte et forte, les formes carrées, le corps épais, le dos et les reins larges et droits et plutôt bombés que concaves, le flanc petit, les membres forts, parallèles et bien dans leur aplomb, le jarret bien développé, le canon ou métacarpe gros, égal, sain et net, le fanon saillant et recouvert d'une forte houppe de poils ou bien moustaché, le pâturon moyen, plutôt un peu court que trop long, le sabot gros, arrondi en pince, large et ouvert du talon.

Ceux qui sont destinés, au contraire, à être montés doivent avoir une conformation moins matérielle, plus élégante, la tête plus haute, plus fine, l'oreille plus courte, l'encolure plus dégagée, le corps plus allongé, le garrot plus relevé, les reins droits (jamais voussés), afin qu'ils aient plus de souplesse dans leurs mouvemens que leur structure rend naturellement un peu durs. On exige du reste que, comme les premiers, ils soient bien établis, qu'ils aient des aplombs réguliers, mais les membres plus fins, l'épaule plate, l'avant-bras long, le jarret large, le canon court, uni, sec et bien musclé, le fanon peu garni, l'ergot petit, le sabot rond et bien proportionné, le talon haut, enfin que le pâturon soit plutôt un peu long que s'ils étaient trop court-jointés, ce qui leur donne toujours un trot dur.

Le mulet a généralement, ainsi que nous l'avons dit, outre la supériorité de la force et de la durée sur l'âne et le cheval, l'avantage de la vigueur et de la taille sur le premier, et celui de la santé, de la sobriété sur le second; mais quoiqu'il soit moins délicat pour la nourriture, nous pensons pourtant qu'on en retirera un service d'autant meilleur qu'on le nourrira mieux, et nous devons dire, d'après notre expérience personnelle, qu'alors on ne trouvera pas une grande différence entre sa consommation et celle d'un cheval de même force, et que seulement, à nourriture égale, il travaillera davantage. Mais si, au lieu de le tenir à l'écurie, on l'envoie pâturer et qu'on n'exige de lui qu'un travail médiocre, on verra une grande préférence à lui donner; car il vivra fort bien où un cheval crèverait de faim.

Le mulet est généralement plus fort, plus agile et vit plus longtemps que la mule, mais celle-ci est plus douce, plus docile que lui. Aussi, à l'exception de ceux destinés à la charrette et auxquels on ne veut rien retrancher de leur force, on est dans l'habitude de castrer les mâles à l'âge d'un ou deux ans pour les rendre plus patiens et plus soumis, et pour leur ôter cette ardeur effrénée pour l'accouplement qui en rend l'usage dangereux.

En Italie, en Espagne, pays de collines, de montagnes, de ravins et de précipices, l'usage des mules, soit pour le transport à dos des marchandises et bagages, soit pour la selle, est aussi commun que celui des chevaux l'est chez nous. Elles y sont aussi employées communément à traîner la voiture et à porter les litières. Leur pas plus sûr, plus ferme, leur sobriété, les font préférer aux chevaux. En France, elles sont bien rarement employées comme bêtes de selle et d'équipage; leur indocilité, leur tête grosse et pesante, leur bouche forte, leurs grandes oreilles, leur trot dur, les font presque toujours rejeter.

Mais en revanche, en France et surtout dans les pays plus riches en bruyères qu'en prairies, les mules sont employées au labourage, et à la charrette, au bât.

Dans la plupart des campagnes, où chaque ménage rural fait lui-même son pain et envoie moudre son blé à sachée, la dispersion des habitations et la position des moulins, presque toujours situés dans des gorges ou des bas-fonds souvent inabordables, rendant le transport par charrettes trop dispendieux ou impraticable, ce sont encore les mules que les meuniers emploient.

Les mulets, quoique robustes et peu délicats, ne veulent pas être forcés de travail. Excéder leurs forces, surtout dans leur jeunesse, c'est s'exposer à les user promptement et à leur donner des caprices. Il ne faut pas non plus les faire travailler trop tôt, trois ans est le bon âge. Dans beaucoup d'endroits pourtant, on a l'habitude pernicieuse de les mettre à la charrue dès l'âge de trente mois. Cet usage est nuisible à l'accroissement des jeunes mules, et les fatigue prématurément.